

Chers amis et adhérents,

Nous espérons que vous avez tous passé d'excellentes vacances.

Pour cette nouvelle saison, nous vous proposons de nouvelles activités qui pourraient répondre à vos attentes, mais également en anticipant certaines.

- **Eloquence** : Atelier de "prise de parole" dont l'objectif est d'aider les jeunes, adultes, à s'exprimer oralement. Nous y aborderons de façon ludique les techniques permettant de prendre confiance à l'oral, Improvisations, jeux de rôles, dialogues, débats ... Des outils bienvenus pour vos prochains oraux.
- **Baby sport** : Afin de bien préparer les enfants aux cours de **Multisports (6 à 10 ans)**, nous proposons désormais le dimanche matin, un cours **d'éveil à la motricité** pour les **enfants de 3 à 6 ans**.
- **Gym en extérieur** : Le fitness en extérieur, avec un repli stratégique dans la salle de l'ASMP en cas de météo défavorable. Le mardi de 11h45 à 12h45.
- **Yoga** : Un nouveau cours aux Joncs Marins **le mercredi à 10h30**. Une priorité est accordée à nos seniors, mais ouvert à tout le monde. D'autre part, le cours **de yoga** orienté pour les personnes atteintes de la **maladie de Parkinson ou syndrome apparenté**, est conservé le mardi de 10h45 à 11h45.

Pour ceux d'entre vous, qui nous ont transmis leur certificat médical en 2017 et 2018, l'arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé, propose un auto-questionnaire, téléchargeable sur le site. Dans le cas où toutes vos réponses seraient négatives, il suffit de cocher la case '**J'atteste**' sur votre fiche d'inscription. Sinon, le certificat médical est **obligatoire**, ainsi que pour toute nouvelle inscription.

A noter que tout dossier incomplet sera automatiquement refusé.

En cas de blessure, nous vous rappelons que la déclaration d'accident doit être effectuée par **vos soins** sous 48h00, à vos organismes de santé, à la fédération sportive et à l'association. Ainsi précisé sur les bulletins d'inscription, nous portons à votre attention la vérification dans votre contrat d'assurance individuelle, de la présence ou non d'une prise en compte d'indemnités journalières complémentaires en cas d'arrêt prolongé.

Des remises sont accordées pour les membres d'une même famille ou l'inscription à plusieurs activités.

A défaut de votre inscription par courrier, nous tiendrons des permanences **au siège de l'ASMP** :

- **Samedi 31 aout de 15h00 à 18h00 et le mercredi 4 septembre 2019 de 17h00 à 19h00**
- **Mercredi 11 septembre 2018 de 16h00 à 18h30.**

Comme chaque année, la journée du Carrefour des Associations se déroulera au Centre des Bords de Marne :

- **Samedi 7 septembre 2019 à partir de 13h30.** A noter que nous n'y acceptons plus aucun dossier.

Notre site internet www.asmp.asso.fr, permet le **téléchargement des bulletins d'inscription**. Il mentionne, la disponibilité ou non des salles et gymnases municipaux durant les congés scolaires et la salle du siège de l'ASMP. Il existe également un compte Facebook, asmp.leperreux@gmail.com.

Bonne rentrée.

Le Président



Georges MOULIN

Badminton : Cours à partir du lundi 09/09
Danse Modern'Jazz : Cours à partir du mercredi 11/09
Zumba : le vendredi 13/09 en fin d'après-midi
Hip Hop : Cours à partir du mardi 10/09
Eveil à la danse : (3 à 6 ans), le mercredi 11 après-midi
Handball : Cours à partir du mardi 10/09
Multisports et Baby sport : Cours à partir du 11/09

Escrime : Cours à partir du mercredi 11/09
Gym Form'Détente : Différents cours de Gym douce, tonique, à partir du 10/9
Yoga : Cours à partir du 09/09
Pilates et Gym Pilates : mardi 10 et mercredi 11
Volley-ball : Cours à partir du mercredi 11/09
Théâtre et Eloquence : Cours à partir du mardi 10/9